

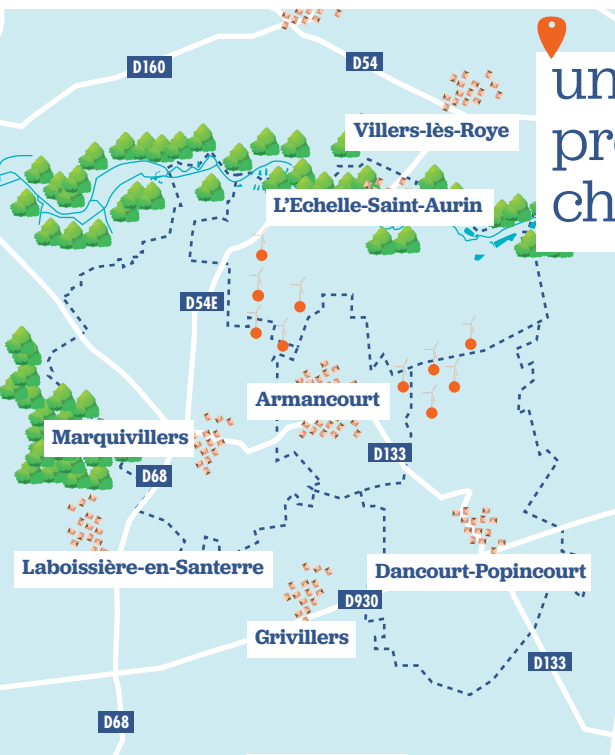
ÉOLIENNES
DES TULIPES



LA LETTRE D'INFORMATION
DU **PARC ÉOLIEN**
DES TULIPES

#5

Été 2020



un chantier
près de
chez vous !



ACTUALITÉ

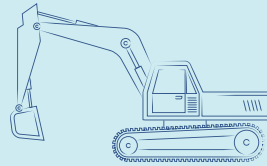
Après quelques mois d'arrêt, conséquence de la crise sanitaire, le chantier éolien des Tulipes a repris en mai 2020.



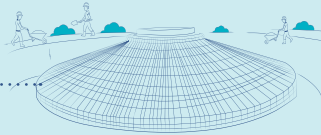
Planning prévisionnel du chantier éolien les Tulipes

mi-mai 2019
- août 2019

AMÉNAGEMENT DES
VOIRIES ET PLATEFORMES



juillet 2020
mi-septembre
2020



AMÉNAGEMENT ET
ÉLARGISSEMENT DES VOIRIES
FONDATEMENTS DES ÉOLIENNES

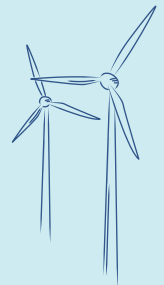
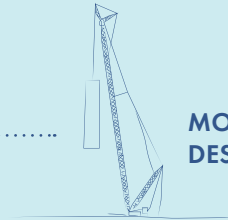
octobre 2020

LIVRAISON
DES COMPOSANTS



octobre 2020 -
décembre 2020

MONTAGE
DES ÉOLIENNES



décembre 2020 -
janvier 2021

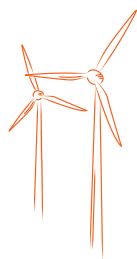
PHASE DE TEST
MISE EN SERVICE

avril - mai 2021

INAUGURATION
DU PARC



L'ÉOLIEN, UNE ÉNERGIE POSITIVE



10 éoliennes
9 Vestas V126 et
1 Vestas V117



36 000 foyers/an
approvisionnés en
électricité propre
et sans risque



Communes d'implantation
**Marquillers, Armancourt,
Dancourt-Popincourt,
L'Echelle-Saint-Aurin.**

RETOUR SUR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DU CHANTIER

Organisée fin 2019, l'opération,
**réservée aux habitants de
la région Hauts-de-France**, a
rencontré un franc succès.

L'objectif de 200 000€ ayant été
atteint en une semaine, la collecte a
été réouverte jusque 250 000€ en
mobilisant **144 prêteurs**.



144 prêteurs
de la région



1 736 €

montant moyen prêté



La moitié des prêteurs
a investi

+de 500 €



PRODUCTEUR
INDÉPENDANT
D'ÉLECTRICITÉ
RENOUVELABLE



LE GROUPE H2AIR

Fondé à Amiens en 2008,
H2air est un producteur d'électricité
renouvelable indépendant.
Ses 50 collaborateurs expérimentés
mettent leurs savoir-faire au service
de projets éoliens et solaires.

Votre contact sur le projet

Katia AIT-AISSA
06 31 96 99 72
kaitaissa@h2air.fr



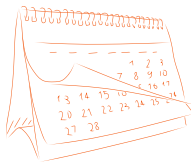
Votre contact sur le chantier

Georg DETGES
06 12 89 65 12
gdetges@h2air.fr



29, rue des Trois Cailloux
80000 AMIENS
03 22 80 01 64
h2air.fr

ÉVÈNEMENT À VENIR



> AUTOMNE 2020

Une bourse aux arbres sera organisée pour les habitants des communes d'Armancourt, Dancourt-Popincourt, L'Échelle-Saint-Aurin et Marquillers. Le principe est simple : un arbre est offert à chaque foyer, pendant 3 ans.

